

Typologie des exploitations agricoles wallonnes

HENNART S. (1), LEBACQ T. (1), RABIER F. (2), LEJEUNE L. (1), PAUL C. (3), PEETERS P. (3), STILMANT D. (1), MORHAIN B. (4)

(1) Département Agriculture et Milieu naturel ; Unité Systèmes agraires, Territoire et Technologie de l'information ; Centre wallon de Recherches agronomiques – CRA-W ; Rue du Serpont 100, B-6800 Libramont, Belgium, Tél : 0032(0)61231010, mail : hennart@cra.wallonie.be

(2) Département Productions et Filières ; Unité Machinisme et Infrastructures agricoles ; Centre Wallon de Recherche agronomiques – CRA-W ; Chaussée de Namur, 146, B-5030 Gembloux, Belgium

(3) SPIGVA 1, rue du Carmel, B-6900 Marloie, Belgium

(4) Institut de l'élevage, 9, rue de la Vologne - 54520 Laxou, France

RESUME - Actuellement, la seule méthode mobilisée afin de typer, classer les exploitations agricoles wallonnes est la méthode de référence utilisée à l'échelle européenne basée sur les orientations technico-économiques (OTEX) définies par la ou les spéculations contribuant majoritairement à la marge brute standard des exploitations. En collaboration avec l'Institut de l'Élevage, une nouvelle typologie, basée sur la méthode « GENETYP », a été adaptée aux exploitations wallonnes et ce au départ des types initialement définis dans les clés « VIANDE CULTURE » et « LAIT » des régions Lorraines et Champagne-Ardenne. Ces clés ont été complétées avec sept nouveaux types afin de prendre en compte les spécificités des exploitations wallonnes. Ces dernières étant caractérisées par des chargements et des niveaux d'intensification plus importants.

Sur base de cette méthode 12 395 exploitations, soit près de 75% des exploitations wallonnes, ont été typées. Il en ressort qu'en Wallonie l'élevage allaitant est le plus important, en nombre d'exploitations, alors que les différents types d'élevages laitiers occupent la plus grande proportion du territoire. L'importance relative de ces types est bien entendu fonction des régions agricoles considérées. Chacune possède en effet ses propres conditions pédoclimatiques qui influencent le type d'activité agricole qui y est mené.

Un tel outil permet avant tout de caractériser la diversité des systèmes de production existants. Sur cette base, et en fonction des objectifs des approches réalisées, il sera possible de mettre en place des réseaux de fermes de référence afin de couvrir au mieux la diversité présente au sein d'un territoire ou, au contraire, de se focaliser sur les types les plus représentés.

Walloon farm typology using the GENETYP method

HENNART S. (1), LEBACQ T. (1), RABIER F. (2), LEJEUNE L. (1), PAUL C. (3), PEETERS P. (3), STILMANT D. (1), MORHAIN B. (4),

(1) Département Agriculture et Milieu naturel ; Unité Systèmes agraires, Territoire et Technologie de l'information ; Centre wallon de Recherches agronomiques – CRA-W ; Rue du Serpont 100, B-6800 Libramont, Belgium, Tél : 0032(0)61231010, mail : hennart@cra.wallonie.be

SUMMARY - Today, the only method that is used to classify Walloon farms is the reference method mobilised at the European scale based on the technico-economical orientations of the farm (OTEX). These orientations are defined on the basis of the speculation contributing mainly to the standard gross margin of the farms.

In collaboration with the « Institut de l'Élevage », a new typology, based on the « GENETYP » method, has been adapted to the Walloon conditions. This adaptation started from the classification keys for "MEAT CROP" and "MILK" farms defined for French Lorraine and Champagne-Ardenne areas. In order to take into account Walloon farm specificities, seven new types were defined by agricultural experts. In general, Walloon farms are characterised by higher stocking rates and therefore intensification levels.

Based on these keys, 12 395 farms, about 75% of the Walloon farms, were classified. From these results, we can underlined that, in Wallonia, systems including suckling cows are the more numerous while farms including a dairy herd are the most important taking into account soil occupation The relative weight of these different types is linked to the different agricultural areas identified in Wallonia. Indeed, each agricultural area has its own pedoclimatic specificities that has an influence.

Such a tool will allow characterising farming system diversity. On this basis and in relation with the different research targets, it will be possible to develop networks of reference farms in order to cover the existing diversity or, on the contrary, to analyse the diversity of the most frequent type of farm.

INTRODUCTION

La Wallonie est divisée en 10 régions agricoles présentant, chacune, des caractéristiques qui lui sont propres et qui ont conditionné l'agriculture au cours des ans. Une typologie basée sur les orientations technico-économiques (OTEX) des exploitations wallonnes existe (Stilmant *et al.*, 1998) mais elle reflète assez mal les différences de fonctionnement qui se sont mises en place en réponse aux conditions pédoclimatiques et aux évolutions socio-économiques de ces zones. Or ces différences de fonctionnement vont conduire à des performances économiques mais également environnementales et sociales contrastées. Des typologies plus fonctionnelles ont déjà été réalisées mais elles se focalisent soit sur une région en particulier (Ghysel *et al.*,

2009) soit sur une orientation technico-économique plus précise (Hennart *et al.*, 2003) mais jamais sur l'ensemble des exploitations présentes au sein du territoire.

C'est dans ce cadre et avec le soutien des projets INTERREG IV A – Grande Région 'OPTENERGES', et INTERREG IV B NWE 'DAIRYMAN', que, en collaboration avec l'Institut de l'Élevage, la méthode « GENETYP » a été mobilisée. Les intérêts d'une telle typologie sont multiples. Dans le cadre du projet 'OPTENERGES', elle doit permettre de souligner les types majoritaires afin d'identifier, au sein de chacun d'eux, la diversité des pratiques mobilisées et leur impact sur le bilan énergétique ainsi que sur les émissions de gaz à effet de serre. Ultérieurement, cette typologie permettra également d'extrapoler les résultats obtenus à l'échelle de l'exploitation à celle de l'ensemble du territoire étudié. En ce

qui concerne le projet 'DAIRYMAN', le développement d'une typologie s'est avéré nécessaire afin de mettre en place un réseau d'exploitations pilotes représentatif de la diversité des exploitations laitières présentes au sein du territoire wallon afin de développer une méthode généralisable d'amélioration continue des performances économiques et environnementales de ces exploitations. Les étapes mobilisées afin de mener à bien cet exercice typologique ainsi que les principaux résultats et enseignements qui en découlent sont repris ci-après.

1. MATERIEL ET METHODES

1.1 LA METHODE « GENETYP »

« GENETYP » est une méthode typologique à dire d'experts c'est-à-dire fondée sur les connaissances des exploitations et de leur mode de fonctionnement par les acteurs de terrain (Landais, 1998). Ces derniers peuvent, dès lors, définir les caractéristiques essentielles de pôles d'exploitations, traduites au travers d'indicateurs discriminants (Perrot, 1990). Il s'agit également d'une typologie par agrégation, chaque exploitation est rattachée au pôle avec lequel elle présente le plus de ressemblance.

L'objectif initial étant de développer une approche typologique comparable sur l'ensemble de la zone Wallonie, Lorraine et Luxembourg dans le cadre du projet 'OPTENERGES', nous sommes partis des clés typologiques disponibles sur cette zone, à savoir les clés « VIANDE CULTURES » et « LAIT » de la Lorraine et la Champagne-Ardenne (France) pour les exploitations d'élevages et uniquement la clé « CEREALES » de la Lorraine pour les types céréaliers. Aux vues des premiers résultats obtenus, de nouveaux types adaptés aux conditions luxembourgeoises et wallonnes ont du être ajoutés. Ceci est possible grâce à une des grandes propriétés de la méthode qui permet d'ajouter de nouveaux types sans modifier ceux préexistants et sans modifier les coefficients de ressemblance avec ces derniers. Ainsi quatre nouveaux types ont été ajoutés, sur

base d'échanges entre experts de centres d'encadrement technico-économiques et chercheurs analysant le fonctionnement des systèmes d'élevage des trois pays impliqués dans la démarche, à la clé « VIANDE CULTURES » qui comprend dès lors 20 types différenciés à l'aide de 20 critères et regroupés en 10 sous-groupes : Céréales (CER), Céréales-Engraisseurs (CVE), Céréales-Ovins (CVO), Céréales-Viande (CV), Exploitations allaitantes herbagères Intensives (VI), Exploitations allaitantes herbagères Extensives (VE), Petites Structures Viande Céréales (PSVC), Petites Structures (PS), Petites exploitations Herbagères avec Très Peu de Ruminants (PHTPR) et Herbe Ovins (HO).

Les nouveaux types concernent les exploitations allaitantes herbagères : « exploitation herbagère extensive wallonne », « exploitation herbagère très intensive wallonne », « exploitation herbagère très intensive luxembourgeoise » et un type « exploitation herbagère très intensive avec maïs » (tableau 1).

Comparativement, le type « exploitation allaitante extensive wallonne » est plus intensif que le type extensif lorrain. Les chargements sont plus importants (jusqu'à 2,2 UGB/ha contre 1,3 UGB/ha). Les exploitations wallonnes sont des exploitations du genre naisseur. Très peu de taurillons sont engraisés sur l'exploitation alors que le nombre de vaches allaitantes est considéré dans le type wallon (tableau 1) mais non dans le type lorrain. Les types intensifs ajoutés se distinguent également par des chargements plus élevés (début à 1,8 contre 1,2 UGB/ha) comparativement à leurs homologues lorrains. Le type avec maïs se distingue des autres types par la présence d'au moins 5ha de maïs dans la SAU. Les types wallons sont des exploitations naisseurs (moins de 10 taurillons) tandis que les types lorrain et luxembourgeois se caractérisent par une présence de taurillons proportionnelle au nombre de vaches allaitantes.

Tableau 1 : Valeur des bornes des variable pour les types : « exploitation allaitante herbagère extensive » (HEV), « exploitation allaitante herbagère extensive wallonne » (HEVWa), « exploitation allaitante herbagère intensive » (HIV), « exploitation allaitante herbagère très intensive luxembourgeoise » (HTIVLu), « exploitation allaitante herbagère très intensive wallonne » (HTIVWa) et « exploitation allaitante herbagère très intensive wallonne avec maïs » (HMTIVWa). Les pondérations (pond) correspondent à l'importance du critère dans la cote finale de l'exploitation.

Variable	HEV	Pond	HEVWa	Pond
Chargement (UGB/ha de SFP)	0,7;0,9<x<1,2;1,3	0,3	1,1;1,3<x<1,8;2,2	0,3
Maïs (ha)	<0;4	0,2	<0;5	0,2
% SFP				
% SH	>80;90	0,3	>80;95	0,2
SAU (ha)	>80;90	0,2	40;60<x<150;200	0,2
Taurillon/vache allaitante				
Taurillons	<0;20	0,3	<0;10	0,2
Culture de vente (ha)	<20;40	0,2	<20;40	0,2
UGB sans taurillons	>60;70	0,3		
Vaches allaitantes			30;40<x<110;150	0,3

Variable	HIV	Pond	HTIVLu	Pond	HTIVWa	Pond	HMTIVWa	Pond
Chargement (UGB/ha de SFP)	>1,2;1,3	0,3	>1,8;2,2	0,3	>1,8;2,2	0,3	>1,8;2,2	0,3
Maïs (ha)					<0;5	0,2	>5;10	0,2
% SFP	60;70<x<90;100	0,2	>70;80	0,2				
% SH					>70;90	0,2	>60;80	0,2
SAU (ha)	60;80<x<150;250	0,2	40;60<x<150;200	0,2	40;60<x<150;200	0,2	40;70<x<150;200	0,2
Taurillon/vache allaitante	>0,2;0,3	0,2	>0,2;0,4	0,2				
Taurillons					<0;10	0,2	<0;10	0,2
Culture de vente (ha)	<40;50	0,2	<30;40	0,2				
UGB sans taurillons								
Vaches allaitantes	40;50<x<150;250	0,3	40;50<x<150;200	0,3	30;40<x<200;250	0,3	50;60<x<160;200	0,3

Tableau 2 Valeur des bornes des variable pour les types : « petits systèmes lait sur herbe » (PSLH), « petits systèmes lait maïs spécialisé » (PSLMS), « petits systèmes lait cultures » (PSLC) et « petits systèmes lait viande » (PSLV). Les pondérations (pond) correspondent à l'importance du critère dans la côte finale de l'exploitation.

Variable	PSLH	Pond	PSLMS	Pond	PSLC	Pond	PSLV	Pond
Chargement (UGB/ha de SFP)	<1,8;2,2	0,1	>1,4;1,8	0,1	>1,4;1,8	0,1	>1,4;1,8	0,1
Maïs (ha)	<0;2	0,3	1;4<x<10;15	0,2	1;4<x<10;15	0,2	1;4<x<10;15	0,2
Quota (1000l)	80;100<x<160;180	0,3	80;100<x<160;180	0,3	80;100<x<160;180	0,3	80;100<x<160;180	0,3
SAU (ha)	30;40<x<60;70	0,1	20;30<x<60;70	0,1	30;40<x<100;150	0,1	30;40<x<100;150	0,1
Cultures de vente (ha)	<5;10	0,2	<5;10	0,2	>30;50	0,2	<30;50	0,2
UGB allaitant	<0;15	0,2	<0;15	0,2	<15;30	0,2	>15;30	0,2

La clé « LAIT » utilise 13 critères pour définir 23 types, dont trois nouveaux, regroupés en 8 sous-groupes distincts : Lait Céréales (LC), Lait Céréales Viande (LCV), Lait Herbe (LH), Lait Maïs Spécialisé (LMS), Lait Maïs Viande (LMV), Quota Limité (QL), Petits Systèmes Laitiers (PSL) et Très Petits Systèmes Laitiers (TPSL). Les trois nouveaux types concernent des petits systèmes avec soit du maïs, soit des cultures de ventes ou un atelier viandeux. Ils sont caractérisés par de petits quotas compris entre 80 000 et 180 000 litres (tableau 2). Lorsque l'on compare au type « petits systèmes sur herbe » initialement présent au sein de la clé mobilisée, nous pouvons souligner que ces types présentent des niveaux de production laitière similaires. Le chargement, quant à lui, est un premier critère de différenciation (tableau 2). Les superficies en maïs sont comprises entre 1 et 15 ha dans les nouveaux types alors qu'elles ne peuvent dépasser 2 ha dans le type herbager. Ces deux critères sont repris, avec les mêmes bornes dans les trois nouveaux types wallons. C'est la taille de l'exploitation qui différencie le type « petits systèmes avec maïs » des types avec cultures ou atelier allaitant. La distinction entre ces deux derniers types se base, comme leurs noms respectifs l'indiquent, sur la présence de superficies en cultures de ventes et d'un troupeau allaitant. Toute exploitation possédant un quota laitier est typée à partir de la clé « LAIT » et, dès lors, n'est pas testée sur la clé « VIANDE CULTURES ».

1.2. DONNEES

Les données mobilisées sont issues de deux sources. Les données de la Direction générale Statistique et Information économique (DGSIE, 2006) reprennent l'ensemble des exploitations wallonnes. Cependant, les quotas laitiers, indispensables à la mise en œuvre de la clé « LAIT », n'y sont pas renseignés. Nous avons donc utilisé les données fournies par la Direction Générale opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGRNE), pour l'année 2008, afin de typer les exploitations laitières. Vu qu'aucun lien n'a pu être établi entre les deux bases de données, les exploitations présentant un ratio vaches laitières sur vaches totales supérieur à 5 % (excepté celles détenant moins de 10 vaches laitières) sont considérées comme produisant du lait pour la vente et sont dès lors retirées de la base DGSIE, afin de ne pas être typées par la clé « VIANDE CULTURES ». Les exploitations porcines (plus de 200 porcs et ratio UGB porcine/(UGB bovin + porcine) supérieur à 50%) et avicoles (plus de 500 volailles sans bovins ni ovins sur une SAU de moins de 20ha) n'ont pas été considérées (soit 418 exploitations porcines et 40 exploitations avicoles). De la même manière, les exploitations de très petite dimension (SAU<5ha soit 2357 exploitations) n'ont pas été typées. Les exploitations de très grande dimension (SAU>500ha, 7 exploitations) avec peu ou pas de cultures et un faible troupeau ont été considérées comme réalisant de la gestion environnementale et correspondent à un type spécifique qui n'a pas été abordé.

Ce sont, au final, 12 395 des 16 557 exploitations wallonnes, soit 75%, qui ont été typées : 3491 exploitations laitières et 8904 exploitations de grandes cultures et/ou allaitantes.

L'ensemble de ces exploitations couvre 635 135 ha soit 84% de la SAU de la Wallonie (756 811 ha en 2006). Le nombre de détenteurs de vaches laitières recensés en 2007, en Wallonie, était de 5563 (DAEA, 2007). La différence entre ce nombre et le nombre d'exploitations laitières typées provient tout d'abord du fait que la base de données utilisée renseigne uniquement les exploitations qui fournissent leur lait à des laiteries wallonnes. Deuxièmement, nous n'avons pas repris les exploitations de très petite dimension. Nous émettons l'hypothèse que les types identifiés au sein de la base de données typée sont représentatifs de l'ensemble des exploitations laitières wallonnes ayant une taille significative. Sur cette base, les occurrences obtenues, pour les types laitiers, sur la base des 3491 exploitations typées seront extrapolées à l'ensemble des exploitations laitières dans le cadre des comparaisons avec les types « Viande Cultures » ou des analyses réalisées à l'échelle des régions agricoles.

2. RESULTATS

La Wallonie est une région à vocation d'élevage. En effet, 74% des exploitations sont spécialisées en élevage avec 46% d'exploitations allaitantes (type VI, VE, PS, PHTPR et HO) et 27% d'exploitations laitières type LH, LMS, LMV, PSL, QL et TPSL), auxquelles il faut encore rajouter les exploitations mixtes polycultures élevages qui couvrent 7% des exploitations (type LC, LCV, CV, CVE, PSVC). Bien que majoritaires, les exploitations allaitantes occupent une surface agricole utile (SAU) plus faible que les autres catégories proportionnellement au nombre d'exploitations, puisqu'elles ne couvrent que 28% de la superficie. Cela provient du fait que 70% des exploitations de cette catégorie sont des petites structures (PS) dont la taille moyenne est de 15 ha. Ainsi les exploitations laitières occupent 36% de la superficie alors que les exploitations céréalières et mixtes occupent, respectivement, 18 et 20% de la SAU typée. Le type majoritairement représenté est le type « petites structures » (PS). Elles représentent à elles seules un tiers des exploitations typées en Wallonie (soit 4072 exploitations sur 12 395) mais elles couvrent à peine 10% de la SAU typée (tableau 3). Comme leur nom l'indique, il s'agit d'exploitations de petite dimension (15 ha) majoritairement herbagères (11 ha) avec un peu de cultures de vente (4 ha en moyenne). Le troupeau allaitant compte, en moyenne, 18 UGB. L'exploitation de grandes cultures (CER) moyenne occupe 81 ha, dont 37 en céréales, 4 en herbe et le reste en cultures de vente. Il y a entre 1 à 3 types qui prédominent l'agriculture de chaque région. Ainsi si l'on regarde, par exemple, les régions limoneuse et sablo-limoneuse, 35% de leur SAU sont utilisés par des exploitations céréalières (CER). Cette proportion atteint 60% si l'on intègre les types « céréales-engraisseur (CVE) » et « petites structures céréalières viande (PSCV) ». A l'exception des exploitations ovines, les types y sont tous représentés mais aucun n'émerge vraiment. Les petites structures y sont présentes en nombres (tableau 3) mais la SAU qu'elles occupent ne dépasse jamais 8%.

3. DISCUSSION ET CONCLUSIONS

L'atout majeur de la méthode, c'est-à-dire de pouvoir ajouter de nouveaux types aux clés typologiques sans pour autant modifier les types existants, a permis d'adapter les clés mobilisées sur le nord-est de la France aux systèmes rencontrés en Région wallonne. Ainsi, l'ajout de sept nouveaux types a permis de typer plus justement 1420 exploitations allaitantes et 378 petits systèmes laitiers, soit près de 15% des exploitations typées. Le sous-groupe « petite structure » est fortement représenté, ce qui peut s'expliquer par le caractère exhaustif des bases utilisées qui intègrent toutes les exploitations recensées même celles qui ne présentent pas un caractère professionnel. La surface que ces exploitations occupent est cependant marginale. Il pourrait néanmoins s'avérer intéressant d'analyser plus avant la diversité présente au sein de ces types afin d'identifier les alternatives mises en place par les petites structures qui soulignent la présence d'un successeur lors du recensement agricole.

En conclusion, la méthode « GENETYP » a permis de réaliser une typologie des exploitations viandeuses, grandes cultures et laitières. 12 395 exploitations ont ainsi été classées en 42 types, regroupés en 18 sous-groupes. L'intérêt principal de posséder une telle typologie est multiple. Celle-ci fournit une image de l'agriculture des différentes régions, afin de classer et d'étudier celles-ci selon les caractéristiques qui lui sont propres. Il est utile de caractériser les différences entre les systèmes de production ainsi que la variabilité à l'intérieur des types afin de mettre en évidence le lien pouvant exister entre les pratiques mobilisées et les performances économiques, techniques ou

environnementales enregistrées. Dans le cadre des projets de recherche ayant permis la mise en œuvre de cette typologie, cette dernière a permis d'orienter la mise en place d'un réseau de fermes pilotes et le choix des exploitations à étudier afin de couvrir au mieux la diversité présente ou, au contraire, de se focaliser sur les types les plus représentés.

Cette étude a pu être menée grâce aux soutiens de la Wallonie et du FEDER dans le cadre des projets INTERREG IV A – Grande Région 'OPTENERGES', et INTERREG IV B NWE 'DAIRYMAN'. Les auteurs tiennent à remercier la DGSIE et la DGARNE pour la mise à disposition des données ayant permis de conduire cette étude.

Ghysel, F., Curnel, Y., Hennart, S., Oger, R.,

Decruyenaere, V., Stilmant, D., 2009. "Modéliser les systèmes bovins pour analyser l'impact des mesures agri-environnementales sur leurs performances. Renc. Rech. Ruminants, 16, 93-96

Hennart, S., Stilmant, D., Raskin, Ph., Fabry, L., 2003.

Etude de la diversité des systèmes laitiers de la région liégeoise sous l'angle de leurs performances économiques et environnementales. Renc. Rech. Ruminants, 10, 99

Landaïs, E., 1998. Modelling farm diversity: new approaches to typology building in France Agric. Syst., 58-(4), 505-527

Perrot, C., 1990. Typologie d'exploitations construite par agrégation autour de pôles définis à dire d'experts. INRA 3 (1), 51-66

Stilmant, D., Fabry, L., Lecomte, P., Limbourg, P., 1998.

Typologie d'exploitations d'élevage wallonnes : spécificité, rentabilité et impact sur l'environnement. Renc. Rech. Ruminants, 5, 169-172

Tableau 3 Répartition des exploitations (pourcentage régional) et des superficies qu'elles occupent (pourcentage régional de SAU total typée) par région agricole et pour chaque sous-groupe : Lait Céréales (LC), Lait Céréales Viande (LCV), Lait Herbe (LH), Lait Maïs Spécialisé (LMS), Lait Maïs Viande (LMV), Quota Limité (QL), Petits Systèmes Laitiers (PSL) et Très Petits Systèmes Laitiers (TPSL), Céréales (CER), Céréales-Engraisseurs (CVE), Céréales-Ovins (CVO), Céréales-Viande (CV), Exploitations allaitantes herbagères Intensives (VI), Exploitations allaitantes herbagères Extensives (VE), Petites Structures Viande Céréales (PSVC), Petites Structures (PS), Petites exploitations Herbagères avec Très Peu de Ruminants (PHTPR) et Herbe Ovins (HO).

Région agricole	LC		LCV		LH		LMS		LMV		PSL		QL		TPSL		Total	
	Nb	SAU	Nb	SAU	Nb	SAU	Nb	SAU	Nb	SAU	Nb	SAU	Nb	SAU	Nb	SAU	Nb	SAU
Ardenne (2202)					7%	10%	3%	5%	5%	11%	4%	6%	2%	4%	2%	2%	24%	36%
Condroz (1808)	1%	3%	1%	3%	2%	1%	7%	7%	7%	10%	4%	4%	4%	4%	2%	1%	27%	33%
Famenne (947)	0%	1%	1%	2%	3%	4%	7%	9%	9%	17%	4%	4%	5%	6%	2%	2%	31%	45%
Haute Ardenne (688)	0%	0%			40%	57%	8%	17%	1%	2%	7%	6%	1%	0%	5%	2%	61%	85%
Région herbagère (Fagne) (225)	0%	1%			6%	8%	11%	17%	6%	14%	8%	12%	3%	4%	4%	4%	39%	59%
Région herbagère (Liège)(1264)					27%	33%	18%	30%	2%	5%	4%	3%	2%	2%	3%	2%	56%	75%
Région jurassique (535)			0%	1%	2%	3%	7%	10%	7%	16%	2%	3%	2%	3%	1%	2%	23%	37%
Région limoneuse (3962)	1%	2%	0%	1%	1%	0%	4%	4%	2%	4%	4%	4%	3%	4%	2%	1%	17%	21%
Région sablo-limoneuse (751)	1%	2%	0%	1%	1%	0%	5%	6%	3%	5%	6%	6%	3%	4%	3%	2%	22%	26%
Total	1%	1%	0%	1%	7%	8%	6%	8%	4%	8%	4%	5%	3%	4%	2%	2%	28%	36%

Région agricole	CER		CV		CVE		CVO		HO		PHTPR		PS		PSVC		VE		VI		Total	
	Nb	SAU	Nb	SAU	Nb	SAU	Nb	SAU	Nb	SAU	Nb	SAU	Nb	SAU	Nb	SAU	Nb	SAU	Nb	SAU	Nb	SAU
Ardenne (2202)	0%	0%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	1%	39%	14%	0%	0%	10%	11%	25%	35%	76%	64%
Campine hennuyère (13)	15%	34%									8%	15%	69%	43%	8%	8%					100%	100%
Condroz (1808)	15%	23%	10%	21%	1%	3%			0%	0%	1%	1%	30%	7%	7%	5%	1%	1%	8%	7%	73%	67%
Famenne (688)	3%	3%	3%	7%					0%	0%	2%	1%	38%	13%	3%	2%	7%	8%	14%	20%	69%	55%
Haute Ardenne (688)	0%	0%	0%	0%	0%	0%					1%	1%	35%	11%	0%	0%	1%	2%	1%	1%	39%	15%
Région herbagère (Fagne) (225)	2%	5%	0%	2%	0%	0%					0%	0%	45%	17%	3%	3%	3%	3%	7%	10%	61%	41%
Région herbagère (Liège) (1264)	1%	2%			0%	0%			0%	0%	2%	1%	34%	12%	0%	0%	3%	4%	4%	5%	44%	25%
Région jurassique (535)	1%	2%	1%	2%	0%	0%			1%	1%	1%	1%	39%	15%	4%	4%	13%	17%	16%	23%	77%	63%
Région limoneuse(3962)	23%	35%	6%	13%	2%	3%	0%	1%			1%	0%	28%	7%	18%	14%	0%	0%	4%	6%	83%	79%
Région sablo-limoneuse(751)	22%	35%	5%	12%	1%	2%	0%	0%	0%	0%	3%	2%	29%	8%	14%	11%	0%	0%	3%	5%	78%	74%
Total	11%	18%	4%	10%	1%	2%	0%	0%	0%	0%	1%	1%	33%	10%	8%	6%	3%	4%	9%	13%	72%	64%